



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vendée

Commune : Rosnay

Autres communes :

R500

Appellation : Menhir des Pierres Folles du Follet

Monument(s)

Appellation : Menhir des Pierres Folles du Follet

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 12/02/1984

Étendue de la protection : Menhir des Pierres Folles du Follet (structure numéro 2)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.